L'AGRICULTURE.

Nous donnons aujourd'hui la suite de la remarquable étude de M. Ed. Barnard sur l'agriculture au point de vue de l'émigration. Nous espérons que nos lecteurs qui ont pu déjà apprécier jusqu'à un certain point l'excellence de cette étude, accorderont la plus sérieuse attention à la suite :

Nous voulons instruire toute la population ; il faut donc arriver aux masses, et cela, par les individus les plus habiles, les plus avancés en agriculture dans chaque paroisse. Il est évident que ceux-ci, une fois connus, deviendront des modèles qu'il faudra citer à tous ceux qui sont moins bien qu'eux. "Mais ces modèles," me direz-vous, "auront encore beaucoup à apprendre." Alors, faites en sorte qu'ils aient intérêt à comparer les résultats qu'ils obtiennent avec ceux obtenus par les meilleurs cultivateurs dans d'autres paroisses. Offrez des primes, et des primes considérables, aux meilleurs cultivateurs *dans chaque paroisse*, c'est-à-dire à ceux qui obtiennent les meilleurs revenus nets de leur culture, sans épuiser le sol. Offrez des primes encore plus considérables, au meilleur cultivateur *de la division* ; car il serait bon d'écarter un grand obstacle au progrès ; je veux parler de cette malheureuse maladie, épidémique peut-être, qu'on appelle *politique*, je ne sais trop pourquoi puisqu'il ne s'agit presque jamais du pays, et presque toujours des individus ; vous la trouverez partout, dans le Conseil municipal, dans la Société d'agriculture, bien souvent dans l'organisation des fabriques, quelques fois sur le banc des magistrats, sinon sur celui des juges, et dans bien d'autres endroits encore qui ne lui conviennent pas mieux. J'ai visité plusieurs comtés ; dans maints endroits on m'a dit : "Notre Société d'agriculture ferait du bien ; il y a dans le comté plusieurs hommes qui pourraient travailler utilement à l'avancement de l'agriculture, malheureusement, *la politique* s'en mêle, les élections des directeurs sont faites en vue des élections au parlement, et tout s'en ressent, rien n'avance, c'est dégoûtant." Dès hommes bien pensants, qui veulent le bien du pays, suggèrent de nouvelles divisions pour nos Sociétés d'agriculture, notamment celles de la paroisse, de la division régionale, de la province, et du Canada tout entier. Voilà encore une question importante, à laquelle il serait bon de songer, cependant je l'éloigne pour le moment, car nous sommes pressés ; le mal qui nous occupe est tellement grave, que si les remèdes ne sont pas appliqués sans retard, notre nation aura perdu son meilleur sang, une forte partie de la population agricole.

Donc, le premier remède, à mon avis, consiste dans des primes considérables à offrir, dans chaque paroisse, pour faire sortir les meilleurs cultivateurs de leur obscurité. Ceux-là connus et appréciés, qu'on les fasse concourir entre eux, dans la région, la division, ou le district, comme vous le voudrez. Qu'on nous envoie des juges honnêtes et habiles ; qu'on réunisse ous les cultivateurs et qu'on donne à ces réunions tout l'éclat possible ; qu'on nous dise alors quels sont ceux qui doivent servir de modèles aux autres, et qu'on nous explique en quoi leurs cultures sont préférables. Nous sommes tous à même d'en juger, une fois que notre attention sera attirée sur la chose, et plusieurs d'entre nous, cultivateurs, tiennent aux honneurs aussi bien qu'aux primes! Nous serons donc un grand nombre d'intéressés dans cette course qui nous promet : bonheur, primes en argent, et moyens de rendre notre exploitation plus profitable ! Une fois que nous y aurons vu bien clairement notre intérêt, de ce moment, nos colléges d'agriculture seront recherchés, les traités d'agriculture seront lus et appréciés et les préjugés feront place au véritable progrès.

Mais pour donner toutes ces primes, il faut de l'argent? Eh bien! nous en avons. Notre législature locale, qui est certainement animée des meilleures intentions, vote $50,000 par année, soit $800 par comté, pour l'amélioration de l'agriculture. Si cette somme n'est pas assez considérable, demandons-en davantage et soyons tous persuadés, quelque soit notre état, que l'argent employé au développement bien entendu de l'agriculture est un simple placement de fonds, à gros intérêts. Qu'on nous donne le moyen de produire deux brins d'herbe où il n'en croissait qu'un seul et, du coup, nous doublons notre richesse en doublant la production entière du pays. Et rappelons-nous-le bien, la colonisation ne sera en honneur que quand l'agriculture sera recherchée, qu'elle enrichira ceux qui en font sur profession ; d'ici là, tout l'argent que nous y dépenserons produira des résultats assez problématiques, et l'émigration marchera son train !

Il y a encore d'autres moyens de propager l'instruction agricole qui sont employés avec plus ou moins de succès sous la direction du Conseil d'Agriculture de cette province, ou qui sont maintenant à l'étude par cette institution, dont nous a dotés l'administration actuelle et qui peut devenir excellente. Je me contenterai donc, en passant, de rendre un juste tribut d'hommages à ces quelques hommes dévoués qui, depuis plusieurs années, n'épargnent aucunement leurs peines, pour développer l'agriculture dans cette province, et cela sans la moindre rémunération ; —à moins que ces MM. ne soint tellement animés de sentiments chrétiens, qu'ils acceptent, comme rémunération suffisante, les reproches, qu'on leur fait quelquefois, de ne point faire avancer, au gré de nos désirs, tout ce qui peut améliorer l'agriculture dans notre province. Espérons que les justes plaintes du Conseil Agricole seront enfin entendues de ceux qui sauvegardent, avec tant d'intérêt, la bourse publique et que les moyens seront enfin votés pour permettre les améliorations véritables que le Conseil Agricole désire voir adopter depuis longtemps.

J'ai dit que deux choses, surtout, nous manquaient : l'instruction spéciale pour une, et l'encouragement énergique des classes instruites, principalement celui de nos gouvernants, pour l'autre. Le temps me manque pour traiter convenablement ce sujet ; j'ai dit un mot des moyens à adopter pour procurer aux cultivateurs l'instruction spéciale dont ils ont tant besoin, voyons maintenant ce que nos législateurs peuvent faire pour développer l'agriculture et arrêter, par ce moyen, l'émigration de la classe agricole.

Il me semble qu'avant la Confédération nos législateurs étaient loin de s'occuper suffisamment des intérêts véritables du cultivateur. On votait bien à l'agriculture, chaque année, quelques milliers de piastres, les représentants des divisions rurales faisaient, de temps à autres, de jolis discours sur l'agriculture et la colonisation, qui, elle aussi, recevait sa pitance et cela fait, on retournait aux luttes, plus ou moins acharnées, qui absorbaient la plus forte partie du temps qu'on pouvait donner aux intérêts publics. Aujourd'hui, l'administration fédérale semble vouloir renvoyer, aux législatures locales, toutes les questions qui se rattachent à l'agriculture ; comme si cet intérêt était purement local. On oublie donc que l'agriculture est, de beaucoup, la principale industrie du pays tout entier, qu'elle fait vivre encore toute la population, qu'elle en occupe les sept huitièmes et qu'elle représente, dans la même proportion, la richesse totale de la nation.

Si l'agriculture est en souffrance, comme il est impossible de le nier, c'est donc la plus forte partie de la population qui souffre, et on aura beau développer notre commerce, créer de nouvelles industries dans les villes, donner à quelques individus l'occasion de devenir millionnaire et de s'accaparer une forte partie du capital flottant, transporter à travers notre territoire les produits de nos voisins, voir même ceux de la Chine et du Japon, si en même temps qu'on donne suite à tous ces beaux projets qui, certes nous offrent des avantages réels, si dis je on oublie ou l'on néglige les intérêts du cultivateurs, si l'on induit celui-ci à laisser le sol, pour courir après ce qui brille, on aura enlevé à notre pays ce qui fait son honneur et sa force, on aura encore négligé notre principale source de richesses, celle qui nous a fait ce que nous sommes ; on aura amolli et peut-être démoralisé la population, et le moment viendra, probablement, ici, comme il est venu pour la France, qu'on s'apercevra qu'en cherchant exclusivement les richesses mobilières et les plaisirs, on a couru, en aveugles, vers un affreux précipice. Ces réflexions s'appliquent d'une manière particulière à notre population canadienne-française, catholique et agricole, si belle, si pure, si distinguée, tant qu'on la laisse dans l'élément qui lui a donné la vie et qui l'a fait ce qu'elle est, mais qui, comme tout ce qui est précieux, d'ailleurs, supporte si mal les déplacements.

(*A continuer.*)

Comment on doit dire la verite.

Sous ce titre, nous lisons dans le *Franc Parleur*, de Montréal, ce qui suit :

"Le numéro des *Etudes Religieuses* du mois de Septembre nous fournit quelques notes dont l'à-propos est assez visible par le temps qui court. L'auteur, le Père Montrouzier dans un numéro précédent, après avoir parlé de la modération qui regarde les personnes dans les polémiques religieuses, consacre dans celui-ci quelques pages à la modération qui concerne les vérités dont le polémiste catholique veut assurer le triomphe.

Nous croyons utile et profitable à nos lecteurs de leur offrir une analyse succincte et quelques passages de ce travail ; ils en feront eux-mêmes l'application à une circonstance non éloignée et en jugeront l'opportunité évidente quoi qu'en aient écrit certaines feuilles.

Posant la grande règle de toute discussion sérieuse et honnête, *ne quid nimis*, ne rien exagérer, il en fait la mesure de la modération dans la défense de la doctrine :

"Donner le douteux pour le certain—généraliser ce qui n'est vrai que dans les cas particuliers—avancer gratuitement des assertions ou rien n'autorise, déduire d'un principe des conséquences qu'il ne renferme point—prendre le relatif pour l'absolu—voilà ce que nous appelons exagérer."

"Exagérer ce n'est pas se borner à dire ce qui est, mais affirmer en outre ce qui n'est pas, c'est aller au delà de la vérité, c'est par conséquent se mettre en opposition avec elle."

"Par contre, il n'est pas coupable d'exagération celui qui affirme la vérité purement, entièrement, fortement."

La vérité nous oblige donc à la proclamer hautement, la lumière a été créée pour éclairer.

La vérité veut être connue, il faut la proclamer toute entière. Faire des réserves ou la mutiler serait aller contre les préceptes du divin Maître. Pas de termes moyens, pas de dissimulations.

Enfin la vérité est le plus grand bien de l'homme, la lumière et la vie de son intelligence et de son cœur, il faut donc la proclamer avec force, avec enthousiasme ; *Quasi tuba exaltu vocem tuam.*

La discrétion doit cependant être une des vertus du polémiste chrétien, et il ne faudrait pas que sans nécessité il étalât et "*exposât aux profanations des animaux immondes la perle céleste de la vérité.*" Mais il n'existe aucune imprudence, aucune indiscrétion à accentuer, à affirmer les droits, tous les droits, absolument tous les droits de la vérité.

Que le pouvoir osât mettre la main sur les droits constitutionnels d'un pays, ne s'éleverait-il pas une immense clameur dans tout le pays, et qui pourrait en blâmer les habitants s'ils protestaient, *vi et animo* ? Et les droits de l'église nous les abandonnerions aux mains de ses ennemis sans murmures, sans protestations ? Eh bien, non, trop longtemps nous avons paru accepter en principe ce que nous ne pouvons tout au plus que tolérer en fait, c'est à dire l'imprescriptibilité des droits de l'Eglise. La *prudence* des hommes n'a pas osé demandé la liberté pour l'Eglise que Jésus-Christ a bien voulu lui donné ! Nous n'avons aucun droit de la restreindre ou de la nier.

"O hommes *prudents*, vous n'avez qu'une chose à faire affirmer, ses droits tels qu'ils sont, sans les augmenter, mais aussi sans les diminuer, rien de plus, rien de moins.

M. de Bonald remarque qu'il est commun aujourd'hui de blâmer les empiètements des uns mais de rejeter par contre les doctrines opposées par forme de compensation. La commodité de ces opinions qu'on nomme modérées est évidente "parcequ'elles sont toute faites et que pour trouver le point où il faut s'arrêter, il suffit de se tenir à égale distance des deux autres. Ces opinions modérées et qui ne sont que mitoyennes s'accommodent d'elles-mêmes aux esprits moyens ou médiocres comme les petits moyens aux caractères faibles. Les bons esprits savent que la vérité est absolue, qu'elle n'est pas comme une quantité susceptible de plus ou de moins, qu'elle est ou qu'elle n'est pas et qu'elle redoute moins les ennemis que les neutres."

La modération ne doit donc pas exister dans la doctrine ; la vérité pure, entière et dans toute sa vigeur exige de ses défenseurs une manifestation nette et précise, une proclamation forte et noblement enthousiaste.

Le savant Jésuite examine ensuite la modération que l'on doit avoir dans la défense de opinions libres."

A continuer.

FEUILLETON DU 27 NOVEMBRE.

La biche.—Dans la dernière soirée, les chasseurs ont tué un de mes faons et ont emporté l'autre. Je ne me souviens de rien autre chose. Va plus loin.

Alice.—Ver-luisant, suspendu à l'épine des buissons, étoile terrestre des nuits d'été, as-tu éclairé la marche aventureuse de Richard de Fervaques?

Le vert-luisant.—Je donne la lumière, je n'en jouis pas par moi-même. Belle dame, va plus loin.

Alice.—Rocher, dont la tête touche aux nues, rocher dont l'aigle et l'homme de cœur osent seuls aborder la cime, as-tu aperçu mon mari, vaillant homme de guerre ?

Le rocher.—Jamais un cavalier n'a pénétré jusqu'à ma crête. Belle dame, va plus loin.

Alice.—Torrent qui grondes au milieu du sentier, parmi les cailloux aigus, Richard de Fervaques a-t-il franchi ton eau bourbeuse ?

Le torrent.—Si tu veux te pencher un peu sur la rive, derrière ce rideau d'aulnes, tu verras flotter un cimier d'or sur les eaux : Richard de Fervaques s'est noyé ici en voulant traverser le gué.

Et comme la tremblante Alice s'agenouillait près de la rive, une tête étrange se dressait au milieu des herbages du ruisseau ; c'était le Mendiant-Noir ou l'homme de la forêt, comme on voudra, qui disait :

La race des Fervaques sera frappée jusqu'à la troisième génération.

Pour sûr, le lecteur, enfant du dix-neuvième siècle, abreuvé aux sources de la philosophie expérimentale, va dire que ce sont là des contes faits tout au plus afin d'endormir les enfants ; mais que voulez-nous que nous fassions ? ces légendes faisant partie de l'histoire de nos personnages, il a bien fallu en tenir compte. Au reste, qu'on se rassure ; nous voilà revenus aux temps actuels ou peu s'en faut. Cette échappée vers les âges poétiques ne se renouvellera plus.

Après la mort de Richard de Fervaques, qui eut lieu sous Louis XIII, de la manière qu'on vient de dire, la famille fut représentée par Marcel, son fils. Celui-là vécut jusqu'au millieu du règne de Louis XV. A cette époque, il fut tué en duel à Nevers, par un fier-à-bras, un inconnu qui lui avait cherché querelle.

La seconde partie du règne de Louis XV passa vite. Très peu de jours après, la Révolution éclata comme un coup de tonnerre.

On n'a pas oublié la voix terrible qui criait :

—Guerre aux châteaux ? Paix aux chaumières !

De la lignée historique, il restait deux frères. Aussitôt qu'ils eurent appris que Louis XVI et la famille royale venaient d'être arrêtés à Varennes, ils firent à la hâte des préparatifs de départ, afin de quitter la France.

Le jour même où ils s'éloignèrent, on aperçut dans le parc un personnage d'une physionomie bizarre, que personne ne se souvenait avoir encore vu.

C'était un homme de taille moyenne, petite même, petits yeux comme percés à la vrille, mais vivacité sans pareille.

Il allait de la bêche au rateau en se donnant les airs d'un garçon fort entendu. A ceux qui poussaient la curiosité jusqu'à lui demander qui donc il était et pourquoi il se trouvait en cet endroit, l'inconnu répondait vivement, sans se deferrer :

—Tiens, je suis le petit-fils du premier jardinier de Fervaques,

Ces très simples paroles étaient ordinairement suivies d'un petit rire sec et moqueur.

En réalité, un œil exercé et une oreille habile à écouter auraient plutôt discerné en lui le petit-fils de Méphistophélès.

Au surplus, comme le gaillard avait attaché une belle cocarde tricolore à son bonnet de travail, une peau de renard, artistement ouvragée, et qu'il excellait à chanter la *Carmagnole*, les citoyens du district s'accordèrent à dire ;

—Allons ! c'est un bon patriote.

Et, sans plus de cérémonie, ou lui laisse la garde du château de Fervaques.

VI

En 1790, c'est-à-dire à l'époque où l'orage révolutionnaire commençant à gronder sur l'Europe, les Fervaques n'étaient plus sans doute les mêmes personnages que par le passé, ils n'avaient plus ni le renom, ni l'autorité de ce célèbre Enguerrand dont sortait leur maison. Depuis Louis XIII, on aurait trouvé moins d'éclat sur leur blason. Néanmoins, ils tenaient encore un beau rang parmi les gentilshommes de la Province. *Noble comme Fervaques*, disait-on proverbialement de Nevers à Issoire. De temps en temps il sortait de chez eux un mestre-de-camp, un capitaine des galères du roi, ou bien un évêque. Subissant déjà la loi de fer des temps nouveaux, ils ne consentaient cependant point à déroger.

(*A continuer.*)

ROMANCE NOUVELLE.

ENVOI DES FLEURS.—GOUNOD.

PRIX : 25 cents.

Cette délicieuse Romance, une des plus belles inspirations de Gounod, est en vente chez.

A. LAVIGNE,
Marchand de Pianos et de Musique,
11½, rue St. Jean,
Bâtisse de la Banque d'Epargnes.

12 octobre 1872.

Annonces Nouvelles.

BIJOUTERIES NOUVELLES ! !

PH. BRUNET,

No. 69, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

Le soussigné informe le public qu'il a reçu un nouvel assortiment de Bijouteries, consistant en

Montres d'or et d'argent,
Chaines de Montre,
Pendants d'Oreilles en or et en Jais,
Epinglettes de tous genres.

—AUSSI,—

Un grand nombre d'autres Bijouteries en or et en plaqué français et américain qu'il vendra à des prix défiant toute compétition.

PHI. BRUNET,
69, rue St. Joseph, St. Roch.

7 octobre 1872.

A l'Horloge Illuminée.

DUQUET & CIE.,

IMPORTATEURS

De Montres en or et en argent, de Services plaqués et d'argent pur, d'articles de fantaisie propres à être offerts en cadeaux de noces, et d'Horloges de toutes sortes pour salons, bureaux publics, etc., Jones de mariage fabriqués à ordre sous le plus court délai, et l'on se charge aussi de la fabrication à ordres de toute espèce de Bijouteries, telles que Chaines en or pour Dames et Messieurs, Bagues, Boucles d'oreilles, Epinglettes, Bracelets, etc., etc., et tous dans les derniers goûts et de la meilleure qualité.

Montres, Horloges et Bijouteries de toutes sortes réparées et garanties, et aussi toutes sortes d'instruments de physique, etc., etc.

DUQUET & Cie.,
No. 1, rue la Fabrique,
Haute-Ville.

7 octobre 1872. 1a

L. N. HENAULT,

MARCHAND DE MARCHANDISES SECHES,

No. 42, Rue St. Joseph, St. Roch,

Informe le public qu'outre ses achats réguliers d'automne et d'hiver, il vient d'ajouter à son assortiment déjà considérable, dans tous les départements, un lot immense de Marchandises nouvelles, comprenant Drap de Pilote, de Moscou, Flanelle, coton jaune, Shirtings, Tweeds, etc., etc., le tout acheté à des conditions qui distancent toute compétition.

Il compte que sa ponctualité, les prix raisonnables et la qualité de ses marchandises lui mériteront comme toujours une part considerable du patronage public.

Maintenant en vente au lot considérable de marchandises mouillées à grand sacrifice.

7 octobre 1872.

ETABLI EN 1860.

EMILE JACOT,

IMPORTATEUR DE

MONTRES D'OR ET D'ARGENT,

Bijouteries en Or et en Jais,

ARGENTERIE, HORLOGES,

Et Articles de Fantaisie,

37, rue de la Couronne, St. Roch,

QUEBEC.

Montres nettoyées et réparées avec soin

PRIX MODÉRÉS.

2 novembre 1872. 3m

EPICERIES, VIN ET LIQUEURS,

NAPOLEON FILLION,

MARCHAND-ÉPICIER,

Coin des rues du Pont et de la Reine,

A l'honneur d'informer le public de Québec et de ses environs qu'il vient de compléter son assortiment de Vins, Liqueurs et d'Epiceries en général. L'assortiment comprend tout ce qui compose un magasin bien assorti, et l'on trouvera toujours à son magasin des effets qui ne laisseront rien à désirer sous le rapport du prix et de la qualité ;

TELS QUE

Gin, Whiskey, Toddy, Jamaique, Old Tom, Brandy. Vins blanc et rouge, Liqueurs, Thé, Café, Tabac, Fromage, etc., tout ce qui concerne en général cette branche de commerce.

Il compte par sa ponctualité mériter comme par le passé une part du patronage public.

Une visite est sollicitée.

N. FILLION,
Rue du Pont, St. Roch.

7 octobre 1872.

ENGIN A VENDRE.

Le soussigné offre en vente un excellent ENGIN presque neuf de 40 à 50 forces avec tout le mécanisme nécessaire pour un moulin à scier le bois, à embouveter, à faire le bardeau, etc. Il donnera tous les renseignements nécessaires à quiconque désirerait faire cette acquisition avantageuse, ou à toute personne qui pouvant disposer de quelques capitaux, voudrait s'associer avec lui pour construire un moulin sur un terrain lui appartenant, à proximité de la rivière St. Charles.

S'adresser à

E. MARTINEAU,
Marchand de bois,
Rue St. Joseph, St. Roch.

7 octobre 1872.

☞ Un parent meurt ; vous avez un grand nombre d'amis à inviter à ses funérailles. Vous venez alors *au bureau de l'Espérance*, et là l'on vous imprime vingt-cinq, cinquante, cent, deux-cents lettres funéraires, à un prix qui défie réellement n'importe quelle compétition, et l'on vous sert comme vous voulez être servi.

Voulez-vous un porteur pour faire distribuer ces lettres funéraires ? Adressez-vous *au bureau de l'Espérance.*